



VOTRE MEETING SCIENTIST
NELL
NELL.RIOCHET@COMET.TEAM

SERVICE COMPTABILITÉ COMET
+33 (0)1 84 87 67 00
COMPTABILITE.CLIENTS@COMET.TEAM

DATE DE LA FACTURE : 16/10/2024
DATE D'ÉCHÉANCE : 15/11/2024
RÉFÉRENCE DEVIS : 00159704

REDUCIO
A L'ATTENTION DE ISABELLE LEVASSEUR

5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
FRANCE

BON DE COMMANDE : ZB-702277

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : : FR 90750635690

N° facture : 218-20241016-ARBORETUM-Facture

Solde pour la prestation Comet Arboretum

ITEM	DATE	QTE	PRIX UNITAIRE	% facturé	MONTANT HT	TVA (%)	Montant TVA	MONTANT TTC
SOLDE DE 30% SUR LES PRESTATIONS PRÉVUES DANS LE DEVIS ACCEPTÉ PAR VOS SOINS LE 16/07/2024								
Mise à disposition de la plénière de 8h à 12h30 comprenant : - votre temps de montage/filage - 2 experts techniques, - 2 salles de sous-commission, - 2 hôtesse vestiaires, - une pause permanente dans les espaces communs	15/10/2024	1,00	9500.00€	30 %	2850.00	20,00 %	570.00€	3420.00€
Petit-déjeuner : comprenant viennoiseries, fruits et jus de fruits frais, boissons chaudes	15/10/2024	320,00	10.00€	30 %	960.00	20,00 %	192.00€	1152.00€
Cocktail déjeunatoire : Équivalent 20 pièces à choisir parmi 4 menus, boissons softs incluses. Vins, bières et champagne possibles en supplément	15/10/2024	320,00	45.00€	30 %	4320.00	20,00 %	864.00€	5184.00€
Hôte(sse)s de 08h à 10h pour la gestion de l'accueil et émargement. Base recommandée d'1 pour 50 pax. Heure supplémentaire entamée le jour J : 50€HT / heure/ hôte(sse)	15/10/2024	6,00	155.00€	30 %	279.00	20,00 %	55.80€	334.80€
Hôte(sse)s de 08h à 14h pour la gestion la gestion du vestiaire. Base recommandée d'1 pour 50 pax. Heure supplémentaire entamée le jour J : 50€HT / heure/ hôte(sse)	15/10/2024	4,00	445.00€	30 %	534.00	20,00 %	106.80€	640.80€
Hôte(sse)s pour la gestion du parking - Obligatoire	15/10/2024	1,00	500.00€	30 %	150.00	20,00 %	30.00€	180.00€
Expert technique supplémentaire pour la gestion de la réalisation & du streaming	15/10/2024	1,00	845.00€	30 %	253.50	20,00 %	50.70€	304.20€
MODIFICATIONS PAR RAPPORT AU DEVIS ACCEPTÉ PAR VOS SOINS								
Ajout d'une heure supplémentaire (07h00 à 08h00)	15/10/2024	1,00	1000,00	100 %	1000.00€	20,00 %	200.00€	1200.00€

ITEM	DATE	QTE	PRIX UNITAIRE	% facturé	MONTANT HT	TVA (%)	Montant TVA	MONTANT TTC
Ajustement sur votre nombre de participants lors de votre petit-déjeuner -32 participants à 0 % de frais Frais d'annulation : baisse du nombre de participants dans la limite de 10% du total initial	15/10/2024	32,00	-10,00	100 %	-320.00€	20,00 %	-64.00€	-384.00€
Ajustement sur votre nombre de participants lors de votre petit-déjeuner -53 participants à 70 % de frais Frais d'annulation : baisse du nombre de participants au delà de 10% du total initial	15/10/2024	53,00	-3,00	100 %	-159.00€	20,00 %	-31.80€	-190.80€
Ajustement sur votre nombre de participants lors de votre déjeuner -32 participants à 0 % de frais Frais d'annulation : baisse du nombre de participants dans la limite de 10% du total initial	15/10/2024	32,00	-45,00	100 %	-1440.00€	20,00 %	-288.00€	-1728.00€
Ajustement sur votre nombre de participants lors de votre déjeuner -53 participants à 70 % de frais Frais d'annulation : baisse du nombre de participants au delà de 10% du total initial	15/10/2024	53,00	-13,50	100 %	-715.50€	20,00 %	-143.10€	-858.60€

MONTANT HT

MONTANT TVA

MONTANT TTC

Net à payer

7712.0€

1542.4€

9254.4

9254.4€

SITUATION DE PAIEMENT DE VOTRE FACTURE
D'ACOMPTE

N° facture : N° 173-20240716-ARBORETUM-Facture
Montant facturé TTC : 26170.20
Montant encaissé : 26170.20
Date d'encaissement : 26/07/2024
Montant restant à payer sur l'acompte : 0.00

Votre mode de règlement

Vous avez choisi dans le devis la méthode de paiement suivante :

Virement bancaire

Chèque bancaire

Carte bancaire

Veillez préciser le numéro de facture lors de votre règlement : N° 218-20241016-ARBORETUM-Facture

Date d'échéance : 15/11/2024

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 3006 6109 1300 0203 8660 164
BIC : CMCIFRPP

Code Banque	Code Agence	N° de compte	Clé RIB	Agence
30066	10913	00020386601	64	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Informations complémentaires

Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal - article L313-2 du Code Monétaire et Financier - et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ TVA acquittée sur les encaissements

Client UE

Exonération TVA, art. 262 ter-I du code général des impôts

Client hors UE

Exonération TVA, art. 262 ter-I du code général des impôts



Attention lors de votre virement

- Chez Comet, **les sociétés et les coordonnées bancaires sont différentes en fonction du lieu de réalisation de l'événement**, veuillez donc bien vérifier la société en bas de page de votre facture ainsi que les coordonnées bancaires sur cette page pour éviter toute erreur lors de votre virement bancaire.

- De plus, n'oubliez pas de noter la référence de cette facture lors de votre virement.